

Eolien en mer, la ministre se veut rassurante

La ministre de la Transition énergétique a visité le parc éolien de la baie de Saint-Brieuc, hier. Dans un contexte inflationniste, elle a rassuré les opérateurs sur l'avenir de la filière.

La ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, était dans les Côtes-d'Armor, hier, pour visiter le parc éolien de la baie de Saint-Brieuc.

Le matin, la ministre s'est rendue dans la zone de Kerantour, à Pleudaniel, où elle a découvert, un à un, les centres de contrôle de l'opérateur Ailes marines, filiale d'Iberdrola, gestionnaire du projet.

« **Sur ce site, c'est 70 emplois** », précise Frédéric Petit, président de l'usine Siemens-Gamesa, qui produit les nacelles et les pales offshore au Havre. Et plus de 1 700 emplois au total en France, dont 500 rien qu'en Bretagne pour construire le parc.

9 % d'électricité décarbonée en Bretagne

À midi, la ministre a embarqué sur l'une des Vedettes de Bréhat afin de se rendre sur le site de construction. « **En cours de finalisation, ce parc a coûté 2,4 milliards d'euros, entièrement soutenu par Iberdrola, a rappelé Emmanuel Rollin, PDG du groupe. 43 éoliennes de 8 MW sur les 62 sont installées. La fin des travaux est prévue en décembre 2023.** » À ce jour, six éoliennes sont en phase de production et la mise en service totale du parc « **se fera progressivement** ».



Agnès Pannier-Runacher s'est rendue à la base logistique du parc avant d'embarquer pour une visite sur zone.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

Pour Agnès Pannier-Runacher, qui a salué l'effort des acteurs du projet, « **ce parc va permettre de produire 9 % de l'électricité décarbonée en Bretagne et de réduire les coûts de production** ».

Mais à quel prix ? Partout, les coûts des matières premières augmentent. Les taux d'intérêt aussi. En Angleterre, des projets offshore ont dû être abandonnés. L'occasion de demander à la ministre son avis sur les craintes

de plusieurs énergéticiens européens qui affirment que l'éolien n'est plus rentable.

« **En France, nous avons une approche différente en considérant que ces projets étaient stratégiques. On a mis en place une indexation sur l'inflation, autrement dit, on soutient les projets selon celle-ci. Si on veut conjuguer la réindustrialisation du pays et le déploiement des énergies renouvelables, il ne fallait**

pas uniquement prendre en compte leur prix mais aussi leurs retombées économiques, sociales et environnementales. »

Ne pas revivre la concurrence chinoise

Pour autant, s'ils continuent à répondre aux appels d'offres dans un marché porteur, les fabricants européens d'éoliennes doivent faire face à des difficultés financières mais aussi au rude dumping chinois.

« **Le grand enjeu est d'éviter de revivre ce qui s'est passé dans le photovoltaïque en stipulant, dans les cahiers des charges, des clauses permettant aux acteurs européens de valoriser leur meilleure empreinte sociale et environnementale. Quitte à ce que l'on paie un peu plus cher** », développe Agnès Pannier-Runacher.

À terme, la ministre espère une cinquantaine de champs éoliens sur la façade maritime française, dont plus de 20 % en Bretagne, dans la Manche et au large des Pays de la Loire. « **Dès novembre, nous devons définir les zones les plus appropriées avant de lancer les appels à projets.** »

Léa COUPAU
et Jérôme FOUQUET.

Ti
Inc
Lu
La
un
rito
s'y
La
un
F
« F
Soi
teu
le
en
me
me
poi
chi
L
30
re
de
gri
pai
F
poi
va
sor
re
Ch
tes
rec
ma
tior
nai
« J
de
Pla
fini